



Déclaration UNSA EDUCATION au CDEN du 27 juin 2014

M. le Préfet, M. l'Inspecteur d'Académie, mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Dès les premières présentations de son projet de loi par le Ministre Peillon, l'UNSA Education s'est déclarée pour le retour à une semaine scolaire de 9 demi-journées. Notre organisation syndicale a logiquement apporté son soutien au décret du 24 janvier 2013.

Pour rappel, à la rentrée 2008, l'ensemble de la communauté éducative avait fortement critiqué le passage à la semaine de 4 jours par un précédent ministre. Nous n'avons pas changé d'avis.

- Nous continuons à dire que, pour nos élèves, il vaut mieux avoir 5 matinées de classe par semaine plutôt que 4. Avoir chaque semaine 15 ou 16 h de classe les matins, au lieu de 12 h dans notre fonctionnement actuel, renforcera notre efficacité dans les apprentissages fondamentaux.
- Nous continuons à dire qu'il vaut mieux avoir des journées de classe de 5 h 15 plutôt que des journées de 6 h. Des journées plus courtes renforceront là aussi notre efficacité pédagogique.

Le 3^{ème} point fort de la réforme ne dépend pas de l'Education nationale mais des collectivités locales. Cette nouvelle organisation de l'école leur demande de prendre toutes leurs responsabilités dans l'éducation de notre jeunesse. Et, comme on pouvait s'y attendre, d'une commune à l'autre, la volonté politique n'est pas vraiment la même. C'est déjà le cas actuellement, il y a de fortes disparités dans l'investissement de chaque commune pour nos enfants. De ce point de vue, la réforme ne change rien mais apporte un éclairage très cru sur ces communes qui pensent que l'avenir de notre jeunesse n'est pas de leur responsabilité ou ne constitue pas une priorité...

Mais en tant qu'organisation syndicale de l'Education nationale, nous ne pouvons porter un avis que sur ce qui nous concerne : l'école, la classe, nos élèves, nos horaires. Bien sûr, en tant que citoyens, nous avons notre mot à dire sur les choix qui sont faits dans chaque commune, mais aujourd'hui, ici au CDEN, c'est sur l'organisation de l'école que nous nous prononcerons.

Le décret du 7 mai 2014 du ministre Hamon permet des « assouplissements ». Mais pour nous, il s'agit plus de détricotage du projet initial que d'améliorations :

- Que reste-t-il de l'allègement de la journée scolaire quand les écoles pourront continuer à fonctionner avec 6 h de classe par jour ?
- Que reste-t-il de l'étalement du temps scolaire sur 9 demi-journées quand les écoles pourront continuer à faire 8 demi-journées ?
- Quelle plus-value pédagogique pouvons-nous attendre quand le week-end commencera le vendredi midi pour certains élèves ?

Le projet initial est dénaturé. Il ne reste que le bénéfice de 5 matinées de classe. Nationalement, notre organisation s'est abstenue lors du vote sur ce texte. Localement, nous voterons contre ces aménagements qui ne satisfont ni les enseignants, ni les élèves et qui perdent de vue l'ambition du projet de départ.

Les représentants UNSA EDUCATION au CDEN
Jean-Pierre CHAMBON
Didier FABRE